

ON DEMANDE QUE LA QUESTION SOIT DÉBATTUE AU PARLEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, s'il peut parler au nom du premier ministre, je voudrais poser une dernière question au vice-premier ministre. Ce dernier n'ignore pas que ce genre de décision est purement discrétionnaire. Elle ne découle pas de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il n'ignore pas non plus que le premier ministre affirme avoir pris la décision finale dans le cas de Gulf.

Le premier ministre aura-t-il le dernier mot quant à savoir si l'on rendra ou non une décision fiscale en faveur de Dome Petroleum ou de l'acheteur de cette société? Peut-il s'engager... je ne voudrais pas interrompre les consultations des ministériels...

M. Mazankowski: C'est une question stupide.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est une «question stupide», dit le vice-premier ministre. C'est une question stupide qui touche des milliers d'emplois et la canadienisation de notre industrie pétrolière et gazière! Est-elle vraiment si stupide?

Des voix: Oh, oh!

Des voix: Bravo!

M. Gauthier: C'était un commentaire stupide.

M. Turner (Vancouver Quadra): Le vice-premier ministre a sans doute besoin des dix prochains jours pour réfléchir à cette remarque. Peut-il s'engager à soulever la question devant le Parlement avant que le premier ministre et son gouvernement ne prennent cette décision discrétionnaire étant donné que les contribuables canadiens ont le droit de savoir ce qui se passe?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je voudrais dire au chef de l'opposition qu'il sait très bien qu'on prend ce genre de décision suivant une procédure bien établie. Un contribuable qui désire obtenir une décision communique avec notre ministère, avec le sous-ministre ou le fonctionnaire compétent. Ces derniers prennent une décision en fonction de la Loi de l'impôt sur le revenu. Ils énoncent une proposition. Le ministère de la Justice nous prête son concours...

M. Turner (Vancouver Quadra): Ainsi que le ministère des Finances.

M. MacKay: Ayant été lui-même ministre des Finances, le chef de l'opposition sait très bien que notre ministère dispose des moyens voulus pour prendre une décision de son propre chef, en fonction de la loi. Il sait que les choses se passent ainsi.

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est pourquoi je pose la question.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Hier, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources

Questions orales

a déclaré que lorsqu'une offre sera faite à la société Dome Petroleum, le gouvernement l'étudiera conformément à la politique en vigueur à ce moment-là. De quelle politique s'agit-il, monsieur le Président? La prochaine politique du gouvernement au sujet de Dome Petroleum sera la première.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il d'examiner les problèmes et les choix concernant Dome Petroleum? Ils pourraient avoir des répercussions dévastatrices directes sur 4 000 emplois au Canada et probablement indirectes sur 20 000 autres.

● (1425)

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je voudrais demander au député s'il s'est exprimé de la même façon il y a quelque cinq années, en octobre 1980.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): C'est à ce moment-là que le gouvernement précédent a décidé de placer la société Dome Petroleum dans la position où elle est à l'heure actuelle.

M. Rossi: Vous tentez d'éviter la question. Vous essayez de tromper les Canadiens.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député n'aime pas entendre la vérité. Il est très chatouilleux à ce propos, car il sait fort bien que les problèmes de Dome Petroleum ont commencé le 29 octobre 1980.

M. Rossi: Il évite la question, et il le sait pertinemment.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Les députés n'ignorent pas qu'en se lançant dans un échange inutile, ils prennent le temps de leurs collègues qui sont ici pour poser des questions.

LA POSITION DU MINISTRE

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, je peux garantir au ministre des Finances qu'un gouvernement libéral ferait face au problème et qu'il ne se laverait pas les mains de toute cette situation qui est fort grave.

Pourquoi le gouvernement tente-t-il de nous faire croire que les Canadiens n'ont pas le droit de connaître les choix qui s'offrent à lui? Pourquoi refuse-t-il d'informer les Canadiens sur ce qui se passe?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous ne refusons pas de faire face à ces problèmes, et chose certaine, nous n'en causons pas comme le gouvernement du député l'a fait, il y a environ six ans.

Permettez-moi de faire part d'une chose au député, afin qu'il puisse y réfléchir au cours du congé de Pâques. Certaines transactions en cours à l'heure actuelle—et peut-être que le député sera d'accord là-dessus—sont encore confidentielles à ce stade-ci. Tant qu'il en sera ainsi, je ne serai pas en mesure d'en dire davantage à la Chambre que le député.